



Le GREAT

Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 101

" Réfléchir à changer "

Mai 2019

Croissance économique et réduction de la pauvreté au Mali

Massa COULIBALY

Editorial



De façon générale, la politique économique est un ensemble de décisions cohérentes par lesquelles les pouvoirs publics, à travers divers instruments (budgétaires, monétaires, fiscaux, etc.), tentent d'orienter et réussissent dans bien de cas à orienter l'économie dans le sens souhaitable. Ses objectifs peuvent être résumés dans le carré magique de Kaldor (1971), carré qui combine croissance

économique, inflation, chômage et équilibre extérieur.

Au Mali, les objectifs de croissance comme de politique économique plus généralement sont formulés, hier dans des plans quinquennaux de développement économique et social, aujourd'hui dans des documents successifs de stratégies de lutte contre la pauvreté, de croissance et de croissance réductrice de la pauvreté. En dépit de tant d'efforts publics, la croissance reste en deçà des attentes et surtout des seuils nécessaires à une réduction significative de la pauvreté a fortiori à une véritable émergence économique du pays.

Massa Coulibaly

Introduction

Les cinq dernières années (2011-2015), l'économie malienne a enregistré une croissance moyenne de 3,5% du PIB. Cette croissance ne permet pas à l'économie malienne d'amorcer le développement escompté surtout que la population malienne croît à un rythme de 3,6% par an. De 2011 à 2013, la pauvreté monétaire s'est accentuée aussi bien dans le milieu urbain (de 47 à 49,3%) que dans le milieu rural (de 51 à 54,5%). En 2014, grâce à la reprise des activités économiques, le taux de pauvreté a très légèrement diminué à 46,9%. Cependant, avec un IDH (0,450 en 2013) inférieur à 0,550, les Nations unies classent le Mali parmi les pays à développement humain faible.

1. Evolution du taux de pauvreté

L'incidence de la pauvreté, après avoir diminué considérablement sur la période 2001-2010, passant de 64% en 2001 à 48% en 2006 puis 44% en 2010, s'est ensuite mise à augmenter jusqu'en 2013, passant de 44% (2010) à 45% en 2011 puis 47% en 2013. Il est cependant heureux de constater que cette tendance haussière ne s'est pas poursuivie en 2014, le taux de pauvreté gardant à peu près le niveau de 2013 (47%). En plus de son taux élevé, la pauvreté frappe différemment selon le milieu de résidence et selon la région administrative. Il apparaît de grandes disparités entre milieux et entre régions administratives, en matière de pauvreté.

L'incidence de la pauvreté est environ 5 fois plus grande dans les autres milieux urbains qu'à Bamako. La situation s'empire en milieu rural avec 51% de pauvres en 2011, 55% en 2013 et 53% en 2014 (INSTAT, EMOP). L'analyse du taux de pauvreté par région, pour l'année 2014, montre que certaines régions sont beaucoup plus pauvres que d'autres. La région de Sikasso a la plus forte incidence de pauvreté (66%), suivie de Mopti (60%) et de Ségou (57%). Un deuxième groupe de régions qu'on pourrait qualifier comme étant des régions à taux de pauvreté intermédiaire est constitué de Koulikoro (48%), Gao (43%), Kayes (35%) et dans une moindre mesure Tombouctou (27%).

L'incidence de la pauvreté non monétaire est encore plus élevée que celle de la pauvreté monétaire avec une tendance à la hausse, de 65,6% en 2011 à 75,5% en 2013.

2. Tendance des inégalités et du développement humain

L'inégalité est un concept plus vaste que la pauvreté et se définit par rapport à l'ensemble de toute la distribution, et non pas pour des individus ou des ménages situés sous le seuil de pauvreté seulement. Les niveaux d'inégalité sont généralement plus élevés que ceux de la pauvreté (entre milieux, entre ménages ou entre individus).

Sur la période 2001-2014, les inégalités de revenu sont fortes et alternent des hausses et des baisses, sur la base des valeurs de l'indice de Gini qui est passé de 0,39 en 2001, à 0,37 en 2006 puis 0,32 en 2010, son niveau le moins élevé de la période. Les inégalités ont ensuite très fortement augmenté en 2011 (0,42), baissé en 2013 (0,34) pour encore augmenter légèrement en 2014 (0,37). Les inégalités se sont exacerbées en 2015, la valeur de l'indice de Gini ayant franchi la barre de 0,5, soit 0,58. Pour la même année, les 10% de ménages les plus

riches gagnaient 26 fois le revenu total des 10% d'individus les plus pauvres. Le revenu total des 10% des plus riches valait 10 fois celui des 40% des plus pauvres.

3. Liens croissance et pauvreté

L'Afrique a par exemple connu une période de forte croissance avec un taux de croissance moyen de 6% par an entre 2001 et 2008. Malgré tout, on n'a pas constaté une réduction significative de la pauvreté sur la même période, les inégalités, au contraire, se creusant entre les pays et au sein des pays (JICA, 2012, cité par BAD, (2013). Par contre, le cas de l'Asie a fait la preuve qu'il est possible de réduire la pauvreté et les inégalités sociales et économiques à l'aide d'une croissance forte et soutenue.

Bien que la relation entre la croissance et les inégalités soit montée dans les préoccupations des économistes et des politiques depuis l'hypothèse du U inversé de Kuznets (1995), certaines études n'ont pas pu confirmer cette hypothèse.

La croissance en soi n'est pas l'élément le plus important mais plutôt le type et le modèle de croissance, celui qui combine une accélération de la croissance et une réduction importante des inégalités et de la pauvreté, autrement dit une croissance plus inclusive qui profite au plus grand nombre dans la société.

Les politiques de croissance pro-pauvre ont deux composantes à savoir, "une croissance absolue", qui est une augmentation significative des revenus des pauvres et "une croissance relative" qui signifie une réduction des inégalités, les pauvres bénéficiant plus que les autres du fruit de la croissance.

Le contexte social du Mali est caractérisé par des taux élevés de pauvreté et de chômage surtout des jeunes, de fortes inégalités de revenu et un accès limité et/ou inégalitaire à l'éducation, à la santé et aux infrastructures (routes, électricité et eau).

Une croissance réductrice de pauvreté devrait permettre de relever le niveau de vie, les revenus ou les dépenses des ménages. L'analyse comparée de la croissance du PIB et de la consommation finale des ménages pourrait donner des indications sur la mesure dans laquelle les ressources générées par la croissance sont utilisées pour relever le niveau de vie des ménages. En moyenne sur la période 1980-2016, la consommation finale s'est accrue d'un taux (3%) au moins égal au taux de croissance moyen du PIB sur la même période. Des emplois possibles du PIB, seule la Formation brute de capital fixe (FBCF) fait mieux (4%). Entre 1981 et 1985, la croissance n'a pas diminué en dépit d'un taux de croissance du PIB négatif (-3%). Cependant sur les 2 sous-périodes 1985-1994 et 1995-2000, l'augmentation moyenne de la consommation finale des ménages s'est située en deçà du taux de croissance moyen du PIB. La croissance moyenne de cette consommation finale a rattrapé celle du PIB à partir de 2001.

L'analyse comparative des séries annuelles sur la croissance de la consommation finale par tête et du PIB par tête montre que les taux de croissance des deux agrégats évoluent la plupart du temps dans le même sens. Mieux, la croissance de la consommation finale par tête va souvent au-delà de celle du PIB par tête, indiquant que les ressources supplémentaires générées vont proportionnellement plus à la consommation finale des ménages qu'aux autres emplois du PIB.

4. Pour une croissance réductrice de la pauvreté

L'identification et le ciblage des pauvres sont des problématiques inhérentes à toute politique de réduction de la pauvreté qui si elles ne sont pas adéquatement traitées peuvent anéantir tous les efforts. Elles apparaissent du fait de l'inobservabilité du revenu ou du niveau réel des dépenses des ménages et du fait de la présence des pauvres à plusieurs endroits et dans plusieurs sous-groupes de population. Pour y parvenir, il faudrait utiliser les données d'enquêtes budget-consommation extrapolées à l'ensemble de la population pour élaborer des profils de pauvreté, une analyse désagrégée par les caractéristiques des populations, et une carte de pauvreté qui situe les pauvres dans l'espace. Il serait ensuite plus aisé de cibler les pauvres selon leurs catégories socioprofessionnelles, le milieu, la région, le genre, etc.

Les politiques favorables à la réduction de la pauvreté sont celles qui permettent (i) d'accélérer la croissance du système productif en favorisant l'acquisition de biens d'équipement et de technologie au détriment des biens de consommation finale, (ii) de renforcer les ressources humaines selon les besoins du système productif et (iii) d'orienter les dépenses publiques vers l'investissement dans les infrastructures.

Une stratégie de lutte contre la pauvreté a plusieurs piliers mais elle s'appuie principalement sur la croissance économique, surtout intensive en travail (paradigme dominant) qui a l'avantage de permettre la mise en place de filets sociaux de sécurité pour protéger les pauvres contre des chocs exogènes et la recherche et l'identification des facteurs favorables à une plus grande croissance économique. Une croissance économique soutenue qui entraîne une nette augmentation des revenus moyens et de la consommation des ménages est l'une des premières conditions à la réduction de la pauvreté. Elle peut être complétée par des transferts sociaux en faveur des couches les plus défavorisées et une politique d'accès d'une plus grande partie de la population en âge de travailler à un emploi productif à plein temps par l'accroissement et l'utilisation efficace des capacités de production.